



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Mardi 5 février 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fouratier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80 / 0556 48
67 56
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

- Le syndicat FCE obtient son agrément (TSA) 3
- Patronat : La Confédération FCE obtient son agrément (Reporters) 3
- Le FCE décroche officiellement son agrément de syndicat (Algérie Eco)..... 3
- Patronat : le FCE accède au statut de syndicat (Algérie 1)..... 4
- Algérie : le Forum des chefs d'entreprise devient un syndicat (Maghreb Emergent) 4
- Haddad a récupéré son agrément: le FCE devient officiellement un syndicat (Inter-Lignes) 4
- APN : réunion de la Commission des transports pour l'examen du projet de loi relatif à l'aviation civile (APS) 5
- ANDI : Plus de 4.100 projets d'investissements enregistrés en 2018 5El Moudjahid) 5
- Le Pr Mohamed-Cherif Belmihoub à propos de l'économie algérienne : "Il faut libérer totalement l'investissement" (Liberté) 7
- Industrie: Les secteurs métallurgique et agroalimentaire prédominants en 2018 (APS) 9
- Les conseils interprofessionnels des filières agricoles appelés à fédérer le maximum d'agriculteurs (APS) 10
- BEDOUI SUR LE SITE DU COMPLEXE FERMÉ POUR CAUSE D'INONDATION : "El Hadjar est un fleuron de notre industrie" (L'Expression)... 11
- Réception de dix hôtels publics et d'une quarantaine privés avant la saison estivale (APS)..... 13
- Hocine Necib : « Le taux de remplissage des barrages est de plus de 72% » (Le Jeune Indépendant) 14
- Sécurité sociale : Plus de 4.000 médicaments remboursés y compris les médicaments anticancéreux (Algérie 1)..... 15
- Une étude est en cours avec un partenaire polonais : Des véhicules bientôt convertis au Sirghaz (El Moudjahid) 16
- Après pétrole.. Le FCE étudie la question (Le Temps d'Algérie) 17

A la une

Le syndicat FCE obtient son agrément (TSA)

C'est officiel. Le Forum des chefs d'entreprise devient un syndicat. « Le Forum des Chefs d'Entreprise a l'honneur d'annoncer que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a délivré aujourd'hui, le 4 février 2019, l'agrément portant création du syndicat FCE sous le nom de : Confédération Forum des Chefs d'Entreprise », écrit le FCE dans un communiqué publié ce lundi 4 février.

« Le FCE se félicite de l'aboutissement du processus de création du syndicat des Chefs d'entreprise, lancé en juin dernier, processus mené dans le respect de la réglementation et des lois de la République, en étroite collaboration avec les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale », ajoute le communiqué.

Patronat : La Confédération FCE obtient son agrément (Reporters)

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a délivré aujourd'hui l'agrément portant création du syndicat FCE sous le nom de : Confédération Forum des Chefs d'Entreprise, a indiqué l'organisation patronale dans un communiqué. Le FCE se félicite de « l'aboutissement du processus de création du syndicat des Chefs d'entreprise, lancé en juin dernier, processus mené dans le respect de la réglementation et des lois de la République, en étroite collaboration avec les services du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale », a-t-il souligné. La Confédération FCE affirme son « engagement de toujours oeuvrer à promouvoir la concertation et le dialogue social dans l'objectif de bâtir une économie forte au service de l'Algérie ».

Le FCE décroche officiellement son agrément de syndicat (Algérie Eco)

Comme cela a été annoncé en décembre passé, le ministère du travail a tranché dans le dossier de demande d'agrément pour le statut de syndicat, en faveur du FCE. Le Forum des chefs d'entreprises devient officiellement « Confédération Forum des Chefs d'Entreprise ».

Le FCE a annoncé aujourd'hui avoir obtenu auprès du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en ce 4 février l'agrément portant création du syndicat FCE sous le nom de. Le Forum s'est d'ailleurs félicité « de l'aboutissement du processus de création du syndicat des Chefs d'entreprise, lancé en juin dernier, processus mené dans le respect de la réglementation et des lois de la République, en étroite collaboration avec les services du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ».

Patronat : le FCE accède au statut de syndicat (Algérie 1)

«Le Forum des Chefs d'Entreprise a l'honneur d'annoncer que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a délivré aujourd'hui, le 4 février 2019, l'agrément portant création du syndicat FCE sous le nom de : Confédération Forum des Chefs d'Entreprise », annonce l'organisation patronale dans un communiqué sur son site officiel

«Le FCE se félicite de l'aboutissement du processus de création du syndicat des Chefs d'entreprise, lancé en juin dernier, processus mené dans le respect de la réglementation et des lois de la République, en étroite collaboration avec les services du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale », ajoute le communiqué.

Algérie : le Forum des chefs d'entreprise devient un syndicat (Maghreb Emergent)

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a obtenu aujourd'hui l'agrément portant création du syndicat FCE sous le nom de Confédération Forum des Chefs d'Entreprise.

L'agrément a été délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, indique l'organisation patronale. Elle se « félicite de l'aboutissement du processus de création du syndicat des Chefs d'entreprise, lancé en juin dernier, processus mené dans le respect de la réglementation et des lois de la République, en étroite collaboration avec les services du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale .

«La Confédération FCE affirme son engagement de toujours œuvrer à promouvoir la concertation et le dialogue social dans l'objectif de bâtir une économie forte au service de l'Algérie », conclut le syndicat.

Haddad a récupéré son agrément: le FCE devient officiellement un syndicat (Inter-Lignes)

Le président du FCE, Ali Haddad a été reçu par le ministre du travail Mourad Zemali

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) devient officiellement un syndicat. Le président de l'organisation patronale vient de récupérer son agrément auprès du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

« Le Forum des Chefs d'Entreprise a l'honneur d'annoncer que le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a délivré aujourd'hui, le 4 février 2019, l'agrément portant création du syndicat FCE sous le nom de : Confédération Forum des Chefs d'Entreprise », annonce le FCE dans un communiqué rendu public aujourd'hui.

Les responsables du FCE se félicitent, selon le même communiqué, « de l'aboutissement du processus de création du syndicat des Chefs d'entreprise, lancé en juin dernier ». « Ce processus a été mené dans le respect de la réglementation et des lois de la République, en étroite

collaboration avec les services du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale », lit-on dans le même communiqué.

« La Confédération FCE », selon ajoute la même source, « affirme son engagement de toujours œuvrer à promouvoir la concertation et le dialogue social dans l'objectif de bâtir une économie forte au service de l'Algérie

APN : réunion de la Commission des transports pour l'examen du projet de loi relatif à l'aviation civile (APS)

La Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, lundi, une réunion consacrée à l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi n 98-06 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, indique un communiqué de l'APN.

Lors de cette réunion, présidée par Fethi Khouil, la Commission a entamé l'examen des dispositions de cette loi, présentée mardi le 22 janvier dernier, par le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane. Pour rappel, la Commission avait écouté, lors d'une série de rencontres, plusieurs spécialistes et responsables dans le domaine de la navigation aérienne en vue de prendre note de leurs préoccupations concernant cette loi, ajoute la même source.

ANDI : Plus de 4.100 projets d'investissements enregistrés en 2018 5El Moudjahid)

Le total des investissements enregistrés en 2018 auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) s'est établi à 4.125 projets, pour un montant de 1.676 milliards de DA, a indiqué le directeur général de cette agence, Abdelkrim Mansouri, dans un entretien accordé à l'APS.

Ces projets, qui se concentrent principalement dans le secteur industriel, prévoient la création de 143.320 emplois. S'agissant des investissements impliquant des étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA et sont concentrés principalement dans l'industrie, précise le même responsable.

Les projets industriels en hausse

Par secteur d'activité, les parts du secteur de l'Industrie, par rapport à 2017, ont enregistré une progression relative : ils représentent 56% du nombre total des projets enregistrés en 2018 (contre 51% en 2017), 62% en termes de valeur (contre 58%) et 64% en termes d'emplois (contre 62%). Selon M. Mansouri, 2.293 projets industriels ont ainsi été enregistrés pour un montant de 1.039 milliards de DA et prévoyant la création 92.211 emplois. Sur ces 2.293 projets industriels, il est prévu la création nouvelle de 1.619 unités industrielles devant être opérationnelles dans diverses filières. Les filières industrielles prédominantes sont les Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques, Electriques et Electroniques (296 milliards de DA pour 420 projets), les industries Agroalimentaires (241 milliards de DA pour

575 projets), Chimie-caoutchouc-plastique (233 milliards de DA pour 577 projets), Bois-papiers (118 milliards de DA pour 316 projets) et Matériaux de construction (109 milliards de DA pour 209 projets), précise-t-il. Concernant le secteur du Tourisme, le montant des investissements est de 310 milliards de DA (19% du montant global des investissements) pour 299 projets et prévoyant la création de 17.407 emplois (12% de la totalité). Sur ces 299 projets touristiques enregistrés, il est prévu des créations nouvelles au nombre de 247 projets dans divers segments d'activités concentrés essentiellement dans l'hôtellerie prévoyant la création de 124 établissements hôteliers de divers standing pour plus 39.000 lits, et 24 complexes touristiques. Quant au secteur de l'Agriculture, il a enregistré 226 projets (en hausse de 21% par rapport à 2017) pour un montant de 83 milliards de DA (en hausse de 84%) avec une création d'emplois prévus de 9.292 postes (en hausse de 104%). «Il importe de souligner la dynamique entrepreneuriale enclenchée dans le secteur agricole et dont les résultats sont nettement perceptibles à travers le nombre de projets enregistrés de type créations nouvelles, au cours de l'année 2018, et qui s'élève à 173 projets sur les 226 projets», observe le directeur général de l'ANDI. Les projets concernent notamment les activités d'accoupage et engraissement de volailles, les travaux agricoles et traitement phytosanitaires, l'aquaculture et pêche (élevage en cages flottantes et bassins, du poisson à l'état frais, notamment le loup de mer, les dorades royales, les moules et les huîtres, acquisition de navires spécialisés pour la pêche au thon et au poisson bleu et blanc et de crustacés), et l'engraissement industriel de bovins et ovins (création de fermes pour l'engraissement des bovins et ovins ainsi que l'élevage pour la production de lait ou l'abattage...). Pour le secteur de la Santé, l'ANDI a enregistré 122 projets pour un montant de 55 milliards de DA et prévoyant la création de 4.601 emplois. Sur ces 122 projets enregistrés au cours de l'année 2018, il est prévu des créations nouvelles au nombre de 75 projets dans divers domaines (cliniques et centres de soins spécialisés, création d'établissements de santé de type ambulatoires, et de soins à domicile...). Pour les autres secteurs, le secteur du BTPH a enregistré 927 projets pour un montant de 122 milliards de DA avec la création de 12.300 emplois. Quant au secteur des Services, il a enregistré 255 projets pour un montant de 66 milliards de DA et la création de 7.377 emplois. A ce propos, M. Mansouri observe que ce sont les secteurs prioritaires, qui revêtent une importance particulière pour l'économie nationale (agriculture, industrie et tourisme essentiellement), qui attirent le plus d'investissements : «Cela signifie que les promoteurs de projets vont aujourd'hui dans le sens des orientations de l'Etat en matière d'investissement», soutient-il. Qui plus est, poursuit-il, les dispositions prises par le gouvernement portant suspension de l'importation de certains produits ont incité un certain nombre d'importateurs à s'orienter de plus en plus vers la production et l'investissement.

Investissements impliquant des étrangers

Concernant les projets d'investissements enregistrés dans le cadre de partenariats entre opérateurs nationaux et étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA (9% du montant total des investissements enregistrés) pour 20 projets enregistrés, prévoyant la création de 9. 654 postes de travail (7% de la totalité), fait savoir M. Mansouri. Selon lui, ces investissements ont été sélectionnés et encouragés par l'Etat «compte tenu de leur cohérence et harmonie avec la politique de développement décidée par les autorités publiques». Ces investissements sont concentrés principalement dans l'Industrie à hauteur de 90% du nombre total de projets, soit 18 projets, 89% de leur valeur globale, soit 130 milliards de DA, et 75% du nombre d'emplois, soit 7.194 postes de travail. Il s'agit des filières des Industries, respectivement, de sidérurgie, mécanique, métallique, électrique (6 projets), de chimie-caoutchouc-plastique (4 projets), des matériaux de construction-céramique-verre (3 projets), des industries agroalimentaires (3 projets) et du bois-liège-papier (2 projets). Les projets d'investissement impliquant des étrangers (12 nationalités) sont majoritairement en provenance des grands ensembles régionaux d'Europe et des pays arabes. Commentant le bilan global des investissements enregistrés en 2018, M. Mansouri relève que l'année 2018 a connu un certain nombre de mesures et de dispositions fiscales et parafiscales avantageuses prises par le gouvernement afin d'aider l'investissement au niveau de toutes les régions du pays. En outre, fait-il valoir, le gouvernement a pris des mesures d'ordre institutionnel à travers le redéploiement de l'ANDI au niveau des wilayas déléguées du Sud à travers dix (10) bureaux locaux : «Si l'année 2018 a été celle de la création des bureaux de l'ANDI au niveau des wilayas délégués du Sud, l'année 2019 sera celle de la promotion de l'investissement dans ces wilayas». Dans ce cadre, l'ANDI lancera durant l'année en cours des campagnes d'information et de sensibilisation à destination des investisseurs pour encourager ceux qui veulent investir dans ces régions.

Le Pr Mohamed-Cherif Belmihoub à propos de l'économie algérienne : "Il faut libérer totalement l'investissement" (Liberté)
"En Algérie, le marché n'est pas concurrentiel. Il y a des lobbies qui empêchent le fonctionnement concurrentiel du marché", relève l'économiste, citant, notamment, l'activité d'importation. L'érosion des réserves de changes est inquiétante. C'est ce qu'a indiqué, hier sur les ondes de la radio Chaîne 3 de la Radio nationale, le Pr Mohamed-Cherif Belmihoub. "La situation est préoccupante", a estimé l'économiste, relevant que chaque année l'Algérie a besoin de 20 milliards de dollars pour équilibrer sa balance de paiements. Au-delà de ce calcul arithmétique, c'est la situation globale de l'économie algérienne qui est préoccupante.

“Ce qui est préoccupant, c’est la structure de l’économie algérienne, de la balance commerciale”, a précisé l’invité de la rédaction de la Chaîne 3, évoquant également le déficit de la balance des services, estimé de 12 à 13 milliards de dollars chaque année. Mohamed-Cherif Belmihoub constate que l’économie algérienne s’enfonce de plus en plus dans la dépendance aux hydrocarbures “parce que nous importons davantage et la production nationale ne suit pas”. Selon l’économiste, “on investit peu en Algérie et on consomme plus”. À cela s’ajoute la poussée démographique qui n’est pas compensée par une croissance économique. “Notre croissance économique est faible pour le niveau de développement du pays et pour ses capacités”, a-t-il expliqué, indiquant que “les usines algériennes ne tournent pas à plein régime”. La croissance démographique a repris depuis 2008. Dans un autre modèle économique, ce “baby-boom” aurait pu constituer une aubaine. Mais le modèle économique actuel en Algérie “n’est pas en mesure de satisfaire” les 50 millions d’habitants à venir, pense l’économiste. “Dans les conditions actuelles de fonctionnement de notre économie, 40 millions, c’est trop pour être nourris par la seule ressource que sont les hydrocarbures”, soutient-il. Le Pr Mohamed-Cherif Belmihoub évoque l’absence de projet politique ambitieux. “L’Algérie fonctionne depuis un certain nombre d’années avec la loi de finances qui est devenue le document de doctrine, alors que la loi de finances est un instrument administratif et budgétaire”, regrette-t-il, plaidant pour des réformes profondes qu’il faut expliquer aux Algériens.

L’économiste a critiqué la loi de finances complémentaire 2009, qui a remis en cause les réformes. L’invité de la rédaction de la Chaîne 3 estime qu’il faut libérer totalement l’investissement. Il faut également libérer l’entreprise publique devenue, aujourd’hui, “une administration sous tutelle”. Mohamed-Cherif Belmihoub soutient, également, que l’État, à travers son intervention, perturbe le fonctionnement du marché. “Aujourd’hui, il est démontré, théoriquement et empiriquement, que le meilleur modèle d’allocation des ressources dans une économie c’est le marché. En Algérie, le marché n’est pas concurrentiel. Il y a des lobbies qui empêchent le fonctionnement concurrentiel du marché”, relève l’économiste, citant, notamment, l’activité d’importation. Pour Mohamed-Cherif Belmihoub, la relance de l’économie algérienne est possible. Le marché local est important et solvable. Si les entreprises nationales réussissent sur le marché national, elles pourront conquérir le marché international. L’économiste juge minimales les exportations hors hydrocarbures, estimant qu’il faut aller vers une masse critique d’exportation. Il plaide pour la levée de la règle 51/49. Selon lui, il faudrait la réserver à certains secteurs seulement et ne pas en faire une règle universelle. Il a insisté sur la lutte contre la corruption. “Il faut un consensus politique sur les réformes”, souligne Mohamed-Cherif Belmihoub qui craint le syndrome vénézuélien. “Le populisme conduit à des situations comme celle-là, le pays le plus riche d’Amérique latine se retrouve aujourd’hui en banqueroute”, a-t-il affirmé, insistant sur la nécessité de rétablir les équilibres. Mohamed-Cherif Belmihoub estime que “pour mobiliser les Algériens, il faut leur expliquer les réformes et leur dire la vérité. C’est un

problème de gouvernance. Il faut être transparent. Aujourd'hui le système budgétaire n'est pas transparent. Beaucoup de dépenses ne sont pas dans la loi de finances". Pour l'économiste, "il faut aller dans le sens de construire un État qui est le bien commun de tout le monde".

Industrie: Les secteurs métallurgique et agroalimentaire prédominants en 2018 (APS)

Les secteurs métallurgique-mécanique-électrique et agroalimentaire ont été prédominants, en terme de valeur, dans les projets d'investissements industriels enregistrés auprès de l'Agence nationale de développement des investissements (ANDI) durant l'année 2018.

Ainsi, sur les 2.293 projets industriels enregistrés pour un montant de 1.039 milliards de DA, la filière des Industries Sidérurgique-Métallique-Mécanique-Electrique-Electronique (ISMME) a représenté un montant de 296 milliards de DA (28% de la totalité du secteur industriel) pour 420 projets, devant créer 26.654 emplois, précise l'ANDI.

Sur les 296 milliards de DA, un montant de 238 milliards de DA concerne la création de 280 nouvelles usines (à titre de créations nouvelles) prévoyant la création de 20.352 postes d'emplois.

Ces investissements de type création nouvelle sont concentrés dans les filières de métallurgie, électrique, de mécanique, de sidérurgie et électronique.

Ainsi, dans la Métallurgie, il a été déclaré 108 projets dans divers segments de fabrication notamment de charpente, de menuiserie, d'emballage, de mobilier et autres articles métalliques.

Pour la branche Electrique, 60 projets ont été inscrits dans divers segments de fabrication essentiellement d'appareillages électriques et électroménagers divers, de fabrication d'équipements liés aux domaines de l'énergie solaire et électrique, et des câbleries.

Concernant la Mécanique, 56 projets ont été enregistrés auprès de l'ANDI dans divers segments d'assemblage et construction de véhicules, la fabrication de pièces détachées et d'accessoires pour auto, de machines-outils et d'équipements.

La Sidérurgie a enregistré 41 projets dans, essentiellement, la transformation d'aciers courants dont le laminage, le profilage à froid, le tréfilage, l'étirage, la fabrication d'aciers fins et spéciaux, les tuberies, les laminoirs et les fonderies.

Quant à la sous-filière Electronique, 15 projets ont été inscrits pour la production notamment d'équipements informatiques, de bureautiques et de téléphonie.

Par ailleurs, le secteur des Industries Agroalimentaires vient en deuxième position, en terme de valeur, dans le secteur industriel avec des projets enregistrés de 241 milliards de DA (23% de la totalité du secteur industriel) pour 575 projets (25%) avec la création de 21.927 emplois.

Sur ces 575 projets, il a été enregistré 421 projets de créations nouvelles pour un montant de 172 milliards de DA et prévoyant la création de 14.907 postes d'emplois.

Ces 421 investissements de type créations nouvelles sont concentrés essentiellement dans les filières de fabrication d'aliments pour animaux (56 projets), transformation et conservation de fruits et légumes (55 projets), abattage et découpage industriel de viandes (40 projets), huileries et raffinage d'huile d'origine végétale (36 projets), chocolaterie (22 projets), transformation du lait (16 projets), boulangerie industrielle (14 projets), fabrication de produits de la confiserie (14 projets), biscuiterie, pâtisserie et produits de régime (64 projets), grillage de fruits secs et étuvage des légumes secs (9 projets), pâtes alimentaires (8 projets) et autres transformation agroalimentaires (87 projets).

Pour rappel, le total des investissements enregistrés (industrie, tourisme, agriculture, santé et autres) en 2018 auprès de l'ANDI s'est établi à 4.125 projets pour un montant de 1.676 milliards de DA. Ces projets prévoient la création de 143.320 emplois.

S'agissant des investissements impliquant des étrangers, ils sont d'un montant de 146 milliards de DA et sont concentrés principalement dans l'industrie.

Répartition régionale : Forte concentration dans le nord

La répartition des investissements inscrits durant l'année 2018 par région montre la prépondérance dans la région du Nord, à forte concentration d'activités économiques, et ce, à hauteur de 59% en terme de nombre avec 2.427 projets, 66% en terme de valeur avec 1.113 milliards de DA, et 64% en nombre d'emplois pour 91.608 postes de travail prévus.

Selon l'ANDI, les investissements enregistrés dans les Hauts Plateaux ont représenté 27% du nombre total de projets, soit 1 098 projets, 24% de la valeur totale investie, soit 97 milliards de DA, et 25% du nombre total d'emplois enregistrés, soit 35.258 postes d'emplois.

Dans la région du Sud, les projets inscrits ont représenté 15% du nombre total de projets, soit 600 projets, 10% du montant d'investissements, soit 167 milliards de DA, et 11% du nombre total d'emplois, soit 16.454 postes de travail.

La lecture des données par sous-région montre que la région des Hauts Plateaux Est a totalisé en 2018 près de 20% du nombre total de projets enregistrés, soit 798 projets, supplantant toutes les autres sous-régions après celle du Nord-Centre.

De même, la sous-région Sud-Est, où se situent de grands pôles économiques et industriels tels qu'El Oued, Ouargla, Ghardaïa et Biskra notamment, ont enregistré 11% du nombre total de projets, soit 453 projets, supplantant les sous-régions Sud-Ouest et Grand Sud.

Les conseils interprofessionnels des filières agricoles appelés à fédérer le maximum d'agriculteurs (APS)

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a appelé lundi, à Alger, les présidents des conseils interprofessionnels des filières agricoles à fédérer le maximum d'agriculteurs autour de ces conseils, a indiqué un communiqué du ministère.

Au cours d'une réunion de travail consacrée à l'évaluation périodique de la mise en œuvre de l'activité des Conseils interprofessionnels des filières, qu'il a présidée au siège de son département ministériel, M. Bouazghi a recommandé aux présidents des conseils interprofessionnels des filières agricoles de consolider l'encrage des différents conseils au niveau local et de fédérer le maximum d'agriculteurs autour de ces conseils.

Dans ce cadre, "il leur a également recommandé de procéder à la construction d'une base de données permettant de dresser un état exhaustif de leur filières, tout en veillant au recours aux moyens modernes de collection d'information", a ajouté le communiqué.

La même source a indiqué par ailleurs que, le ministre a sollicité les présidents des conseils de communiquer d'avantage sur leurs conseils et les objectifs assignés aux filières agricoles par les différents voies de communication afin de renforcer d'une part la composante des conseils et faire adhérer, d'autres part, les différents acteurs à la stratégie entreprise par le secteur pour la redynamisation et le renforcement des filières agricoles.

Lors de cette rencontre à laquelle ont assisté les présidents des conseils des filières agricoles, les chefs de file et les cadres centraux du ministère, M. Bouazghi "a exhorté les présidents des conseils à redoubler d'effort afin de relever le défi de la diversification économique et du renforcement de la sécurité alimentaire du pays, à travers la concertation régulière entre les acteurs des filières", lit-on dans le communiqué.

Le ministre a par ailleurs rappelé le rôle stratégique que devraient jouer ces conseils afin d'atteindre les objectifs qui leur ont été assignés, notamment la mise en place d'un cadre efficace et cohérent permettant de soutenir la dynamique de croissance enregistrée dans les différentes filières agricole. Il a enfin souligné que les efforts fournis en matière de développement des filières devraient être renforcés à travers l'accompagnement de tous les acteurs agissant tout au long des différents segments des filières depuis la fourniture des intrants jusqu'au produit final en passant par la production , la commercialisation et la transformation.

BEDOUI SUR LE SITE DU COMPLEXE FERMÉ POUR CAUSE D'INONDATION : "El Hadjar est un fleuron de notre industrie" (L'Expression)

Les employés ont travaillé d'arrache-pied pour remettre en marche les différents compartiments du complexe. A l'arrêt depuis plus d'une semaine, il devra reprendre ses activités le 10 février prochain.

Le complexe sidérurgique d'El Hadajar, principale victime des dernières inondations de l'oued Seybouse, provoquées par les intempéries dans la région de Annaba, devrait reprendre l'activité dans les tout prochains jours. C'est en tout cas, ce qui a été rapporté lors de la visite, hier, du ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, qui s'est enquis de la situation sur place. Accompagné par ses collègues des Travaux publics et des Ressources en eau, Bedoui n'a pas manqué de souligner l'importance qu'accorde l'Etat algérien au complexe qui a bénéficié d'investissements colossaux pour le

réhabiliter. «Nous considérons El Hadjar comme le coeur battant de l'industrie nationale», a clamé le ministre qui en a voulu pour preuve «tout ce qui a été alloué par les autorités publiques à ce complexe». S'exprimant devant les travailleurs d'El Hadjar, Bedoui a assuré que «l'accompagnement de l'Etat se poursuivra eu égard aux conditions actuelles du complexe, à l'arrêt depuis plusieurs jours, et ce, jusqu'à la reprise des activités». Et d'ajouter: «Nous sommes à vos côtés pour relever ce défi», saluant «l'intervention rapide et responsable des travailleurs, des cadres et des dirigeants du complexe Sider El Hadjar lors des inondations, qui a permis de sauvegarder ses équipements.» Selon Bedoui, «le rendement du complexe a été plus que positif en 2018», relevant que «la volonté et la détermination collectives permettront de relever tous les défis au service de l'industrie algérienne pour faire d'El Hadjar le fer de lance de l'industrie en Algérie». A cette occasion, les travailleurs d'El Hadjar ont offert un cadeau au président de la République, «en guise de reconnaissance pour ses efforts au service du pays et du peuple». Les employés ont travaillé d'arrache-pied pour remettre en marche les différents compartiments du complexe. A l'arrêt depuis plus d'une semaine, il devra reprendre ses activités le 10 février prochain. «Le complexe Sider El Hadjar reprendra ses activités dès que les opérations de montage et d'assèchement des équipements et des installations seront finalisées», a indiqué le président-directeur général, Chemsseddine Maâtallah.

Le ministre de l'Intérieur a inspecté la salle de pompage et de refroidissement ainsi que le haut-fourneau N°2, touchés par l'inondation. Le sinistre qui a frappé le complexe sidérurgique appelle, selon le ministre, la nécessaire adoption d'une stratégie idoine pour faire face aux intempéries. Pour cela, il a insisté sur la nécessité de réhabiliter et d'actualiser la Stratégie nationale de protection des villes contre les inondations. «Nous sommes venus à Annaba avec un message fort du président de la République, Abdelaziz Boueflika, recommandant de prendre les mesures nécessaires et de mobiliser les moyens et de traiter les effets de ces inondations et éviter leur répétition», a ajouté le ministre, assurant que «toutes les problématiques posées seront prises en charge progressivement».

Concernant la wilaya de Annaba, le ministre a donné des instructions aux responsables locaux pour déterminer les besoins à tous les niveaux pour la prévention des inondations, outre la réalisation d'un barrage écrêteur de crues dans la région de Bouhedid. Il s'était rendu auparavant à la cité Boukhedra dans la commune d'El Bouni, touchée par les récentes inondations, et a rassuré les habitants quant à la mobilisation par les pouvoirs publics de tous les moyens nécessaires pour la protection de la wilaya de Annaba contre les inondations. En visite chez une famille de la même cité, le ministre a relevé la volonté des pouvoirs publics à éradiquer les habitations préfabriquées, soulignant qu'un programme de relogement et de prise en charge des familles habitant ces logements sera élaboré dans une «démarche participative associant les différents intervenants dans les collectivités locales».

Dans la commune d'El Hadjar, où il a inspecté le lycée Mohamed Keloussi, également affecté par les inondations qui ont, au total, touché 22 établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement, il a été indiqué que les dégâts occasionnés au secteur de l'éducation sont estimés à 150 millions de DA.

Réception de dix hôtels publics et d'une quarantaine privés avant la saison estivale (APS)

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Abdelkader Benmessaoud, a annoncé, dimanche à partir de Tipasa, la réception programmée "avant le début de la prochaine saison estivale", d'une dizaine d'établissements hôteliers publics relevant du groupe Hôtellerie-Tourisme et Thermalisme, outre une quarantaine d'hôtels privés.

"La concession des biens de l'Etat n'est pas à l'ordre du jour", a-t-il, par ailleurs, affirmé.

Les travaux de réhabilitation en cours au niveau d'une grande partie des établissements publics du littoral du pays, relevant du groupe Hôtellerie-Tourisme et Thermalisme, "ayant bénéficié de cette opération pour des enveloppes colossales, seront bientôt finalisés", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail à Tipasa.

Il a fait part, à ce titre, d'une prévision de réception d'une dizaine d'établissements hôteliers publics, d'une capacité globale de 9.500 lits, "avant le début de la prochaine saison estivale", parallèlement à "une quarantaine d'hôtels privés, actuellement en chantier", a-t-il dit.

M. Benmessaoud a assuré, que la concession des biens de l'Etat, dont les établissements hôteliers "n'est pas à l'ordre du jour", du fait, que les décisions de l'Etat et à sa tête le président de la république "sont claires à ce sujet", a-t-il estimé.

Il a signalé, néanmoins, une "possibilité de révision de leur méthode de gestion, pour la rendre plus moderne et plus professionnelle", a-t-il observé.

"Nous œuvrons constamment à l'élaboration d'une stratégie pour le développement du secteur", a ajouté le ministre, à ce propos, faisant part de "propositions présentées régulièrement au Gouvernement et au Conseil de participation et d'investissement, habilités à la prise des décisions concernant la modernisation de la gestion de ces structures", a-t-il informé.

Inspectant le chantier de réhabilitation du village touristique Cet (1.200 lits), de Tipasa, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a fait part d'une prévision de réception du projet "pour mai prochain". "Le projet a accusé un grand retard, auquel il a été remédié grâce aux efforts consentis par les autorités locales pour en accélérer la cadence, et en aplanir les contraintes" a-t-il relevé.

Aussi a-t-il souligné "l'importance des potentialités touristiques de la wilaya de Tipasa", dont la valorisation, a-t-il dit, pourrait la "propulser en wilaya pole", à travers l'encouragement d'un investissement de haute qualité, et la diversification du produit touristique (tourisme balnéaire, culturel, de montagne, et autres).

M. Ben Messaoud a, d'ailleurs, dévoilé à ce titre, s'être accordé avec le wali, Mohamed Bouchemaa, en vue de la relance de nombreux projets touristiques "en suspens", outre la prise de mesures liées, entre autres, à l'affectation d'enveloppes financières pour l'aménagement d'un nombre de zones d'expansion touristique à Tipasa.

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a entamé sa visite dans la wilaya, par l'inauguration, en compagnie du wali, d'un hôtel touristique à Bou Ismail.

Sur place, il a affirmé, en direction du promoteur de cet hôtel privé de 120 chambres, "l'importance du management et du marketing dans la réussite de tout projet touristique", a-t-il précisé.

Aussi, lui a-t-il recommandé l' "adoption d'une stratégie de communication susceptible de lui permettre de se singulariser parmi les autres établissements similaires de la région, et de multiplier ses chances de réussite, en axant notamment sur la restauration et la promotion de la gastronomie algérienne", a-t-il conseillé.

Hocine Necib : « Le taux de remplissage des barrages est de plus de 72% » (Le Jeune Indépendant)

Le taux de remplissage des barrages a dépassé les 72%, soit un volume de 4,94 milliards de m³, a indiqué ce lundi le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib.

"L'analyse des réserves des barrages, à partir de septembre 2018 jusqu'à janvier 2019, a mis en évidence des apports importants dans la réserve nationale en eau en atteignant 4,94 milliards de m³ dont 4,1 milliards de m³ sont exploitables", précise le ministre.

A ce propos, il a avancé que le volume de 4,1 milliards de m³ exploitables permet une autonomie de la majorité des barrages pour une période d'une (1) année, et ce, pour tous les usages (eau potable, agriculture, industrie...).

En comparant le volume de remplissage des barrages à la date du 31 janvier 2019 par rapport au 31 janvier 2018 , il est constaté un apport supplémentaire de 1,3 milliard de m³, fait savoir M. Necib.

Selon lui, cette situation hydrologique "très favorable" a eu un "impact positif" sur l'autonomie des barrages en matière de disponibilité des ressources en eau.

A titre d'exemple, le taux de remplissage a atteint 100% dans treize (13) barrages et un taux égal ou supérieur à 80% dans 30 autres barrages.

En somme, 61 barrages sur les 65 exploitables disposent d'un niveau de remplissage "globalement confortable" étant donné que leur réserve d'eau

est "au-dessus de la moyenne inter annuelle", c'est-à-dire disposant d'un volume dépassant la moyenne de plusieurs années.

"L'évolution des apports au niveau des barrages sur les cinq dernière années montre que les plus importants apports sont enregistrés à partir du mois de janvier jusqu'au mois d'avril", poursuit-il.

A ce propos, M. Necib note qu'aujourd'hui, "le pays se trouve dans une situation hydrique relativement sécurisée grâce à la politique qui a été suivie depuis l'an 2000 sous la haute autorité du président Abdelaziz Bouteflika, et ce, en dépit du fait que nous appartenons à une région sujette au stress hydrique et au changement climatique".

"De nombreux investissements ont été réalisés dans notre pays depuis l'an 2000 s'inscrivant dans une stratégie de sécurisation hydrique. Avec tous ces investissements engagés en matière de barrages, de grands transferts, de dessalement, des stations dépuración ainsi qu'avec toutes les réformes engagées dans le secteur, on peut dire qu'aujourd'hui, notre pays se trouve dans une situation relativement sécurisée" en matière d'eau, soutient le ministre.

Sécurité sociale : Plus de 4.000 médicaments remboursés y compris les médicaments anticancéreux (Algérie 1)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali a affirmé, lundi à Alger, que son département assurait, dans le cadre de la prise en charge médicale du patient, une contribution forfaitaire au financement annuel des hôpitaux, ayant atteint en 2018 plus de 80 milliards de Da et le remboursement de plus de 4.000 médicaments y compris les médicaments anticancéreux.

Co-président avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui la célébration de la journée d'information de lutte contre le cancer qui coïncide avec le 4 février, M. Zemali a indiqué que le secteur de la sécurité sociale assurait, dans le cadre de la prise en charge du malade, une contribution forfaitaire au financement annuel des hôpitaux, ayant atteint cette année 88 milliards de Da et le remboursement de plus de 4.000 types de médicaments y compris les médicaments anticancéreux.

A cette occasion, il a rappelé l'intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika qui a lancé l'initiative du plan national de lutte contre le cancer 2015/2019 et l'a inscrite parmi les grands chantiers de son programme présidentiel, mobilisant tous les moyens nécessaires à sa réussite.

Ce plan mobilise tous les secteurs "dans le cadre d'une approche stratégique qui place le malade au centre de ses préoccupations", une approche où le secteur du Travail et de la sécurité sociale et celui de la santé assument "une mission principale qui ne se limite pas uniquement aux soins médicaux mais qui touche, outre aux aspects de la prévention,

à d'autres aspects à l'instar du dépistage précoce et de la prise en charge sociale, psychologique et financière des malades".

Conscientes des défis de la pérennité de la sécurité sociale et de ses équilibres financiers, le cancer étant une maladie lourde, les autorités ont lancé le plan national de lutte contre le cancer 2015/2019, financé par l'Etat.

Par ailleurs, M. Zemali a mis en avant le rôle des services de l'inspection du travail à travers le territoire national dans les opérations de contrôle des conditions de travail, le respect des règles de santé et de sécurité dans les lieux de travail, la recherche des facteurs et agents professionnels cancérigènes.

Il a également mis l'accent sur le rôle de l'inspection dans l'orientation des travailleurs exposés aux risques de cancer vers les services de médecine générale.

Banque/bourse/Assurance

Commerce

Coopération

Une étude est en cours avec un partenaire polonais : Des véhicules bientôt convertis au Sirghaz (El Moudjahid)

Le ministre de l'Énergie a annoncé, depuis Tlemcen, qu'une étude est en cours avec une entreprise polonaise, pour généraliser l'installation des kits GPL «Sirghaz» pour les véhicules roulant au gasoil dans le but de rationaliser la consommation de cette source d'énergie et de protéger l'environnement contre la pollution. En termes de chiffres, «l'objectif de 900.000 à 1 million de kits GPL Sirghaz à installer a été fixé à l'horizon 2020 à l'échelle nationale, grâce à la formation des jeunes dans ce créneau», a déclaré Mustapha Guitouni, précisant que 400.000 kits «Sirghaz» sont installés annuellement dans différentes wilayas pour les véhicules roulant en essence.

Lors de son déplacement, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de bien former les jeunes détenteurs de diplômes de techniciens supérieurs et d'ingénieurs. Récemment, dans une visite l'ayant mené à Bouira, il a souligné qu'«il faut que les gens roulent au GPL, et nous devons généraliser les centres de conversion à travers le pays». «Actuellement, a-t-il soutenu, il y'a 400 000 véhicules convertis en GPL, et nous avons réduit la facture de l'importation des carburants. Nous avons lancé un programme qui apportera ses fruits, qui va concerner un million de véhicules à l'horizon 2021, le secteur de l'énergie va vers l'utilisation du GPL et du Sirghaz pour réduire l'importation de l'essence et du gasoil, nous ne pouvons pas continuer de cette façon». Par ailleurs, il convient de rappeler que Guitouni avait annoncé que l'utilisation du gaz du pétrole liquéfié (GPL) par un demi-million de véhicules réduira la facture d'importation des dérivés du pétrole de 30 % à l'horizon 2020 et indiqué que l'utilisation du GPL est passé de

260.000 véhicules en 2016 à 400.000 en 2018, devant atteindre, selon lui, plus de 500.000 en 2020. Soulignons que l'Algérie produit actuellement 11,5 millions de tonnes de dérivés du pétrole par an et importe 3,5 millions de tonnes de ces produits raffinés pour satisfaire les besoins nationaux. Ce chiffre sera revu à la baisse dans les prochaines années grâce à la raffinerie d'Arzew (Oran) qui aura une capacité de production de 2 à 3 millions t/an et l'utilisation du GPL. Entre le premier semestre 2017 et la même période de 2018, l'utilisation du GPL est passée de 185 000 tonnes à 260 000 tonnes, selon les chiffres de Rachid Nadil, P-dg de Naftal, expliquant que la baisse de la consommation des carburants est due à la hausse de leur prix prévue dans la loi de finances 2018. Dans le détail, le même responsable affirmait que la consommation de l'essence normale a reculé de 2% de janvier à juin 2018, par rapport à la même période en 2017, tandis que la consommation d'essence sans plomb a diminué de 1% au cours de la même période. D'autre part, M. Nadil soulignait que l'augmentation de la consommation de GPL est également due au programme de soutien gouvernemental pour l'installation du système GPL. «Pas moins de 500 000 véhicules, a fait savoir le même responsable, doivent être convertis à l'horizon 2021, permettant un gain de consommation de l'essence de 1,82 million de tonnes sur la période 2018-2021».

Veille

Après pétrole.. Le FCE étudie la question (Le Temps d'Algérie)

Selon un communiqué du FCE, ce premier évènement sera marqué par la participation de chefs d'entreprise, d'experts et de représentants d'administrations publiques

Dans le cadre de l'organisation d'une série de conférences intitulées «Rencontres du FCE, Next Economy Solutions», autour de questions liées à l'économie de l'après-pétrole et les économies de demain, le Forum des Chefs d'Entreprise (FCE) organisera le 26 février, la première rencontre sous le thème : «La diversification pour l'émergence économique de l'Algérie». Selon un communiqué du FCE, ce premier évènement sera marqué par la participation de chefs d'entreprise, d'experts et de représentants d'administrations publiques, en partenariat avec, notamment, la Société Financière Internationale (SFI). Ce cycle de rencontres a débuté avec la conférence organisée en partenariat avec Les Echos à Paris, le 13 septembre 2018, sur les «Nouvelles dynamiques entrepreneuriales». L'objectif étant d'identifier des solutions adaptées à l'économie de demain, dans le but de faire émerger de nouveaux modèles économiques de l'après-pétrole, et participer ainsi à la démarche de diversification économique du pays. Selon les spécialistes, l'Algérie a besoin aujourd'hui, d'un nouvel ordre socio-économique, notamment celui d'une véritable gouvernance d'entreprises, avec à leurs têtes de grands hommes de valeur, et d'une conception mondiale pour s'engager dans une véritable voie de réforme économique, en harmonie avec les réalités des marchés et des évolutions mondiales. Cette approche permettra d'aller vers la

consécration des conditions à l'investissement productif, au transfert technologique ou le know-how, et à la capacité de nos entreprises à être compétitives pour bénéficier d'une envergure internationale. Il faut, pour cela, ouvrir la voie permettant de lever les blocages, qui continuent d'entraver l'initiative et l'action économique en Algérie, afin de redresser la compétitivité pour une meilleure intégration de nos entreprises, dans les règles et les mécanismes de l'économie de marché dans un contexte mondial ouvert, à l'exemple de la Chine, connue pour son idéologie nationaliste, mais à forte économie de marché, devenue aujourd'hui la plus grande usine au monde.